

Franse vertaling uit het Nederlands van: 'Kernboodschappen oogtest'

L'examen oculaire

Kind en Gezin propose un examen oculaire au cabinet de consultation à 12 ou 15 mois et à 30 mois.

L'examen oculaire permet de dépister les troubles oculaires et les facteurs susceptibles de causer un œil paresseux. La vue se développe jusqu'à l'âge de 7 à 8 ans. Afin de permettre le bon développement de votre enfant, les problèmes oculaires doivent impérativement être dépistés dès son plus jeune âge et, si nécessaire, être traités efficacement. De cette manière, vous maximisez les chances de développement de votre enfant.

Comment ça passe l'examen oculaire ?

L'infirmière ou l'infirmier prend une photo des yeux de votre enfant à l'aide d'un smartphone.

Votre enfant doit regarder droit dans l'objectif afin de permettre une interprétation correcte.

L'appareil évalue les yeux sur la base de la réflexion de la lumière (du flash) sur la rétine.

Si le résultat de l'examen oculaire n'est pas satisfaisant, votre enfant devra alors consulter un ophtalmologue .

L'examen oculaire est sûr, indolore, adapté aux enfants et gratuit.

Kind en Gezin dépiste les troubles oculaires dès le plus jeune âge. Un contrôle s'avère nécessaire par la suite également.

Le CLB (Centrum voor Leerlingenbegeleiding) prend en charge le suivi des éventuels problèmes oculaires.

Plus d'info?

www.kindengezin.be, Gezinsondersteuning, Dienstverlening door Kind en Gezin